

Commune de Granges-Paccot

Adaptation du plan d'aménagement local aux conditions d'approbation du 13 janvier 2021

Plan directeur communal

Dossier d'approbation

Echelle 1:5'000

Approuvé avec conditions le 13 janvier 2021

Mis en consultation publique par parution dans la Feuille officielle n°... du ...

Adopté par le Conseil communal de Granges-Paccot le ...

Le Secrétaire Le Syndic

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, le ...

Le Conseiller d'Etat, directeur

13 mai 2022

Mandat : 2035 / s4
Document : 2035_GPaccot_adec_2_PCCom_synthese
Format : 59.4 x 126 cm

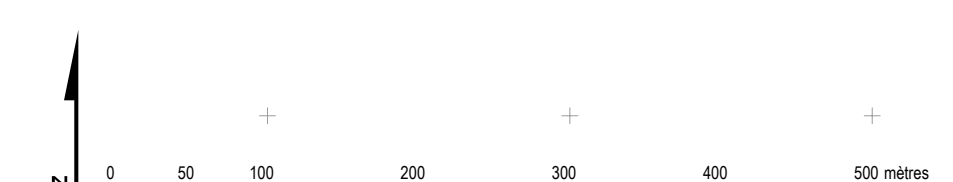
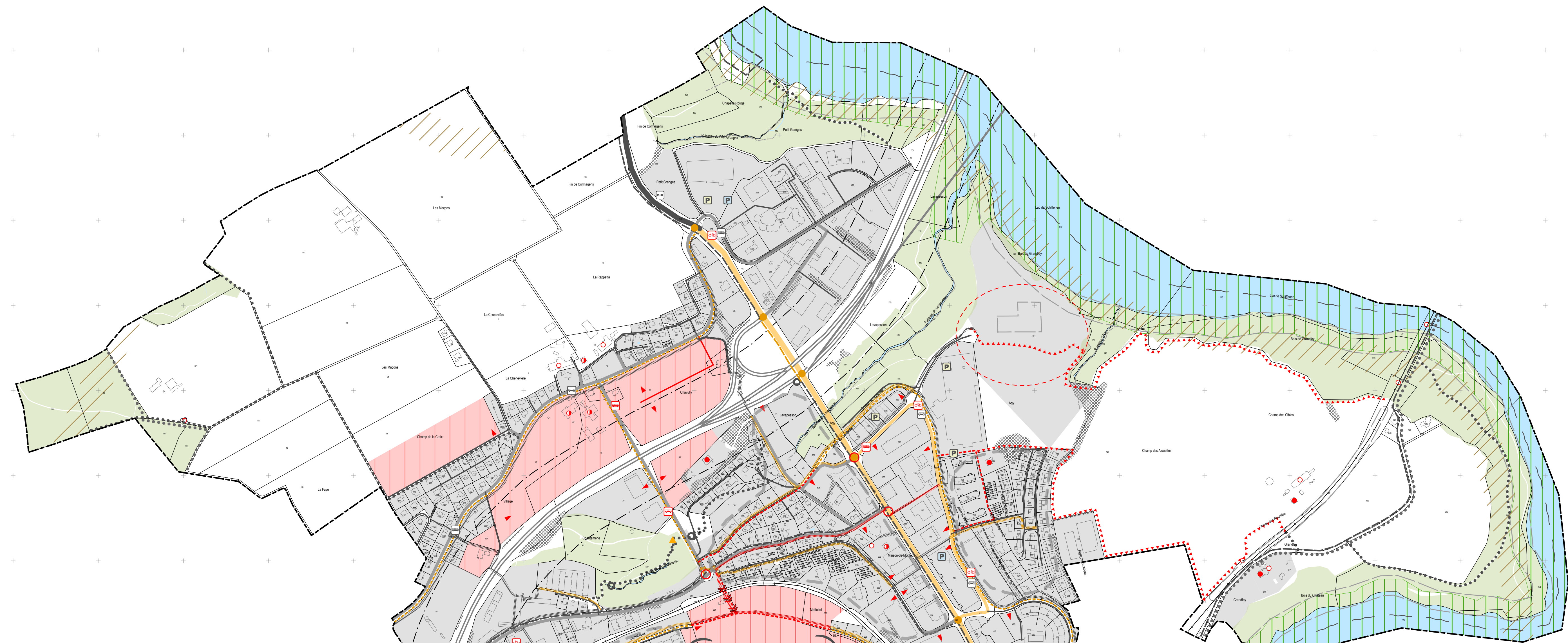
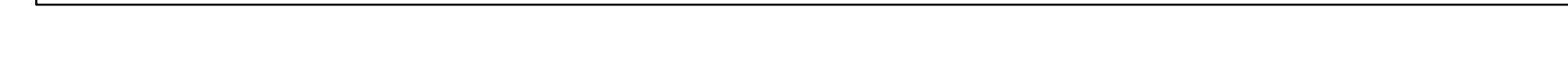
ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme
Rue de Jura 61, 1700 Fribourg
Téléphone 028 347 10 50
info@archam.ch, www.archam.ch

Légende

	Existant / Substantiel	À améliorer	À réaliser
Utilisation du sol	Terrain situé en zone à bâtir		
	Terrain destiné à l'extension future des zones à bâtir		
	Aire forestière		
	Cours d'eau / étang / lac		
	Limite communale		
	Parc urbain (délimitation à fixer dans le cadre du plan directeur intercommunal de Torcy)		
	Zone de transition (délimitation à fixer dans le cadre du plan directeur intercommunal de Torcy)		
Mobilité	Route nationale		
	Route de liaison		
	Route collectrice		
	Route principale		
	Route de desserte		
	Zone de consultation OPAM de 100m le long de l'autoroute		
	Accès privés positions indicatives		
	Carrefour à réaménager		
	Places de stationnement accessibles au public		
	Places de stationnement accessibles au public pouvant être utilisées lors de manifestations à Forum Fribourg		
	Places de stationnement accessibles au public pouvant être utilisées lors de manifestations à Forum Fribourg et à St-Léonard		
	Parking d'échange		
	Secteurs d'amarrage		
	Traversée piétonne sécurisée		
	Secteur à vitesse modérée à créer		
	Arrêt de bus		
	Borne rétractable pour les bus		
	Voie de chemin de fer		
Mobilité douce	Parcours piéton en site propre		
	Liaison verticale publique et accès piétons		
	Réseau cyclable cantonal		
	Réseau cyclable communal		
	Stationnement vélo abrité et sécurisé à créer		
Itinéraires touristiques	Parcours de canoë		
	Parcours de promenade		
	Chemin pédestre d'importance régionale		
Sites et paysages	Perception de la colline à maintenir		
	Compensation des éléments de végétation		
	Corridor à faune d'importance locale		
	Site à batraciens d'importance locale		
	Point de conflit entre les batraciens et le trafic routier		
	Haie protégée		
	Zone de protection de la nature		
	Secteurs potentiellement propices aux reptiles		
	Site potentiellement propice à la salamandre tachetée		
	Périmètre de protection		
Energie	Secteur à l'intérieur duquel la possibilité d'installer une centrale de production de chaleur doit être étudiée		
	Ligne H.T. Groupe "E"		
	Ligne H.T. CFF		
	Ligne H.T. CFF 132 KV, largeur couloir omi provisoire : 60m		
	Ligne H.T. CFF 132 KV, enterré		
	Gaz naturel réseau haute pression		
	Gaz naturel réseau moyenne pression		
	Gaz naturel réseau basse pression		
	Antenne réseau téléphonie mobile		

Extrait du plan Energie 1:5'000



Plateau d'Agy 1:5'000

Légende

Eléments structurants liants

- Périmètre de développement urbain du Plateau d'Agy
- Zone de développement urbain
- Boulevard urbain sur la route de Morat : à compléter avec aménagements paysagers et de mobilité douce
- Rue urbaine sur la route d'Agy : à qualifier en espace convivial
- Interface rez-de-chaussée et rue : à aménager en espace public
- Axe de mobilité transversal à préserver, à valoriser
- Axe de mobilité transversal à créer

Eléments indicatifs

- Plan d'aménagement de détail (PAD) obligatoire
- Alignement obligatoire
- Alignement

